

A une séance régulière du conseil de la Municipalité de Ste-Praxède, tenue le lundi, 02 juillet 2013 et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

M. Jean-François Roy
M. Paul Audet
Mme Lise Gosselin

Mme Manon Roy
M. Gilles Deshaies
M. Gaétan Lapointe

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Daniel Talbot. Madame Josée Vachon, directrice-générale, secrétaire-trésorière est aussi présente.

13-07-175 Ouverture de la session

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par Mme Manon Roy
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance régulière à 19H05.

Adoptée.

13-07-176 Adoption de l'ordre du jour du 2 juillet 2013.

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour présenté.

Adoptée.

13-07-177 Dispense de lecture du procès-verbal 3 juin 2013

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par Mme Manon Roy
Et résolu unanimement d'accorder la dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2013, puisque tous les élus en ont pris connaissance.

Adoptée.

13-07-178 Adoption du procès-verbal du 3 juin 2013

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Paul Audet
Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 3 juin 2013.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

Chaque élu reçoit la liste de correspondance qui est déposée au conseil.

13-07-179 Formation secourisme

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Jean-François Roy
et résolu unanimement d'autoriser Madame Josée Vachon, à s'inscrire au cours de secourisme obligatoire, auprès de l'organisme "Formation urgence et vie".

Adoptée.

AFFAIRES NOUVELLES

13-07-180 Résolution: Modification de quantité de calcium

Attendu qu'une résolution fut adoptée le 8 avril 2013 par le numéro 13-04-100 afin d'autoriser l'inspecteur en voirie de procéder à l'achat de 57,500 litres de calcium liquide chez Somavrac;

Attendu que lors des travaux, l'inspecteur a jugé nécessaire de commander 10,000 litres supplémentaires pour bien terminer le travail et procéder à de l'épandage sur une surface plus large;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Paul Audet

Et résolu unanimement d'accepter la dépense supplémentaire de 10,000 litres pour du calcium liquide chez Somavrac.

La dépense totale du calcium se chiffre donc à \$18,631.48 plus taxes au lieu du 15,870.00\$ tel que prévu par la résolution antérieure.

Adoptée.

13-07-181 Résolution: MTQ

Permis d'intervention :Travaux à réaliser l'intérieur de l'emprise des routes étant sous la juridiction du ministère des Transports du Québec.

Attendu que la Municipalité peut effectuer ou faire effectuer divers genres de travaux (excavation, enfouissement de fils, passage ou réparation de tuyaux d'aqueducs et d'égouts, etc.) pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013;

Attendu que ces travaux sont effectués dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec;

Attendu que la Municipalité doit obtenir préalablement un permis d'intervention avant d'effectuer chacun des travaux;

Attendu que la Municipalité doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux, chaque fois qu'un permis d'intervention est émis par le ministère des Transports du Québec;

Il est proposé par le conseiller M. Jean-François Roy

Appuyé par la conseillère Mme Lise Gosselin

Et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Praxède demande au ministère des Transports de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excédant pas dix mille dollars (10 000,00\$) puisque la Municipalité s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention.

Adoptée.

13-07-182 Résolution: Adhésion à l'agence des forêts privées

Il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par M. Gaétan Lapointe

Et résolu unanimement que la municipalité de Ste-Praxède adhère au membership de l'agence régionale de mise en valeur des forêts privées, pour l'année 2013-2014, le tout pour un montant annuel de \$25.00.

Adoptée.

13-07-183 Résolution: Modification: patrouille nautique

Attendu la résolution portant le numéro 13-05-135 adoptée le 6 mai dernier par laquelle les patrouilleurs nautiques de la saison 2013 étaient nommés;

Attendu que Madame Anne-Sophie Goyette ne sera finalement pas embauchée;

Attendu qu'il fut convenu par le comité de la patrouille nautique d'embaucher Monsieur Stéphane Poulin, technicien au Parc National de Frontenac, pour quelques heures par semaine, afin qu'il coordonne le réseau de surveillance de cyanobactéries et le réseau des surveillances des lacs;

Attendu que Monsieur Poulin sera payé selon un tarif horaire de \$25,84 et que son salaire lui sera versé par la Municipalité de Ste-Praxède;

Attendu que puisque les heures seront réduites, le budget de la patrouille nautique 2013 sera respecté pour les municipalités participantes;

En conséquence, il est proposé par Mme Manon Roy
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement d'embaucher M. Stéphane Poulin pour le volet environnement de la patrouille nautique 2013;

Son salaire sera payable par le Parc National de Frontenac et les municipalités participantes, le tout selon le budget 2013;

Adoptée.

**13-07-184 Résolution: Autorisation de paiement:
Travaux de rechargement (TECO)**

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Jean-François Roy
et résolu unanimement d'autoriser la directrice-générale et le maire à effectuer le paiement à Excavation Gagnon & Frères Inc., relativement aux travaux de rechargement de gravier, 0-1/2" dans le Rang A, Rang B & C et le Chemin du Hameau;

La facture s'élevant à \$49,800.00 plus taxes a été validée par notre ingénieur et les montants sont conformes à la soumission déposée.

Adoptée.

**13-07-185 Résolution: Honoraires professionnels majorés
" Travaux de pavage"**

Attendu que l'entreprise Nasco a procédé en juin à des travaux de pavage aux intersections de certains rangs municipaux;

Attendu que les surfaces ayant été modifiées et que les travaux se sont échelonnés pendant près d'une semaine en raison de bris d'équipement,

l'ingénieur et le technicien de laboratoire ont été sur place plus longtemps que prévu;

Attendu qu'il y a lieu d'aviser les élus que les frais d'honoraires professionnels seront majorés;

En conséquence, il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Jean-François Roy
et résolu unanimement que les élus acceptent et sont informés qu'il y aura une majoration des honoraires professionnels.

Ces travaux sont insérés dans notre programmation TECQ 2013.

Adoptée.

13-07-186 Résolution: Autorisation de paiement "Pavage"

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par Mme Manon Roy
et résolu unanimement d'autoriser la directrice-générale et le maire à procéder au paiement des travaux de pavage à l'entreprise Nasco, relativement aux travaux effectués dans le cadre du programme TECQ;

La facture reçue, s'élevant à \$72,597.99 plus taxes, sera validée et confirmée conforme à la soumission déposée, par notre ingénieur, avant de procéder à l'envoi du chèque.

Adoptée.

**13-07-187 Résolution: " Mandat ingénieur"
Assistance technique fossés Rang B & C**

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement d'accepter d'allonger le mandat, à taux horaire, de la firme d'ingénierie SNC Lavalin de Thetford Mines, afin de pourvoir l'assistance technique requise pour des travaux de reprofilage de fossés, particulièrement dans le Rang B & C, à proximité du Chemin Thibodeau;

En effet, ce tronçon de fossé municipal qui se jette directement dans le Grand Lac St-François doit être reprofilé et corrigé afin que cesse l'érosion et l'entraînement de particules dans le cours d'eau. Sa géométrie particulière et sa proximité au lac nécessite de l'assistance technique professionnelle préalable à la réalisation des travaux.

Les honoraires pour ce mandat feront partie de notre programmation TECQ;

Adoptée.

**13-07-188 Résolution: Travaux de voirie:
Reprofilage de fossés Rang B & C**

Attendu qu'il y a lieu d'effectuer du reprofilage de fossés dans la section du Rang B & C qui se jette dans le Grand Lac St-François;

Considérant l'espace restreint, la géométrie particulière du fossé et sa proximité au lac, il est requis de procéder à ces travaux selon des normes particulières afin d'éviter l'accumulation de sédiments qui pourraient se retrouver au Grand Lac;

Attendu qu'en plus du reprofilage, l'installation de membrane et d'enrochements pourraient être nécessaires;

Attendu que ces travaux seront réalisés selon les recommandations et sous la supervision de l'ingénieur au dossier.

En conséquence, il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par Mme Manon Roy
Et résolu unanimement d'embaucher (Excavation Gagnon & Frères) pour procéder aux travaux de fossés du Rang B & C à l'intersection du Chemin Thibodeau;

L'entrepreneur devra suivre les instructions incluses dans le devis fourni par l'ingénieur.

Adoptée.

13-07-189 Résolution: Travaux TECQ

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Appuyé par Mme Lise Gosselin
Et résolu unanimement d'utiliser une partie des montants disponibles dans le programme TECQ pour procéder à des travaux de reprofilage de fossés dans les endroits jugés utiles par l'inspecteur de voirie dans le Rang B & C, Rang 9 & 10, Rang 3 Canton de Stratford et le Rang 2;

Ces travaux seraient réalisés par l'entrepreneur Gilles Bourgault selon le solde budgétaire de notre programmation TECQ;

Adoptée.

13-07-190 Résolution: Acceptation de la subvention du député

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement que le conseil municipal accepte la subvention de \$9,000.00 accordé par l'entremise du député provincial M. Ghislain Bolduc;

Cette subvention sera utilisée pour des travaux dans le Chemin Thibodeau, Rang B & C ou Rang 9 & 10;

Les interventions seront ciblées plus tard.

Adoptée.

13-07-191 Résolution: Voirie locale

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par Mme Manon Roy
et résolution unanimement d'autoriser l'inspecteur en voirie à procéder aux travaux d'entretien régulier, si requis, lors de la période des vacances.

L'inspecteur aviser néanmoins le maire et/ou la directrice-générale avant de procéder à des travaux s'il y a lieu.

Adoptée.

13-07-192 Résolution: Achat d'articles de signalisation

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Paul Audet

Et résolu unanimement d'autoriser un budget de \$600.00 à l'inspecteur en voirie pour se procurer des poteaux d'aluminium et panneaux de signalisation requis.

Adoptée.

13-07-193 Résolution: Piste cyclable

Il est proposé par Mme Lise Gosselin

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu unanimement que la municipalité est d'accord pour fournir la signalisation requise pour la piste cyclable qui traversera notre municipalité.

Le coût de chacun des panneaux s'élèvera à environ \$35.00 chaque;

Adoptée.

13-07-194 Résolution: Dépôt d'une lettre de Ferme Rémavie

Il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par M. Gaétan Lapointe

Et résolu unanimement que la directrice-générale dépose au conseil une lettre de Ferme Rémavie, signée par M. Vital Grimard, à l'effet que la municipalité de Ste-Praxède n'est plus autorisée à utiliser une partie de leur propriété à l'intersection du Chemin Marjobert et Chemin Giroux, pour la virée lors de l'entretien d'hiver dudit chemin Marjobert.

Cette interdiction est en force à compter de la date de cet avis, soit le 28 juin 2013.

Adoptée.

13-07-195 Résolution: Devis déneigement

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe

Appuyé par M. Paul Audet

Et résolu unanimement que la directrice-générale est autorisée à amender le devis de déneigement, s'il y a lieu, pour modifier l'emplacement de la virée du Chemin Marjobert.

M. Jean-François Roy, conseiller et propriétaire de la résidence située au 4489 Chemin Marjobert, indique au conseil qu'il autorise l'entrepreneur en déneigement à utiliser son entrée privée pour servir de virée lors des travaux de déneigement du Chemin Marjobert. Les élus sont d'accord pour accepter cette offre et confirment le dépôt d'une lettre de M. Roy à cet effet.

Adoptée.

13-07-196 Devis par invitation cueillette des ordures

Attendu que notre contrat pour la cueillette des ordures ménagères se termine le 31 décembre 2013;

Attendu que le contrat devrait dépasser le seuil de \$25,000.00

Attendu qu'à ce titre il y a lieu de procéder selon un appel d'offre par invitation;

En conséquence, il est proposé par Mme Lise Gosselin

Appuyé par Mme Manon Roy

et résolu unanimement d'autoriser la directrice-générale à procéder à l'envoi du d'un devis pour la cueillette des ordures ménagères, à deux entrepreneurs pour le contrat de cueillette des ordures ménagères pour l'année 2014;

Les conditions de cueillette seront les mêmes que pour l'année 2013

Adoptée.

13-07-197 Cueillette de la récupération 2014

Attendu que le contrat de la cueillette de récupération se termine le 31 décembre 2013;

Attendu qu'une offre de service de l'entreprise T.O.R.A. est déposée au conseil pour le contrat de récupération 2014;

Attendu que le conseil peut choisir de donner un contrat de gré à gré;

En conséquence, il est proposé par M. Gaétan Lapointe

Appuyé par Mme Lise Gosselin

et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de T.O.R.A. pour la cueillette de la récupération 2014, laquelle s'élève à 12,660.00\$ plus taxes.

Adoptée.

Suivi: Élections municipales

La directrice informe les élus qu'une formation offerte par le DGE pour les élections municipales aura lieu le 5 septembre 2013.

Aussi, les élus sont informés qu'à ce jour, nous avons reçu 60 demandes d'inscription au vote par correspondance pour les élections de novembre.

Suivi: Dossier :Chemin Thibodeau

La directrice informe le conseil des développements dans le dossier du Chemin Thibodeau. Une communication fut établie avec le ministère des ressources naturelles et les instructions pour la transaction immobilière devraient être transmises au notaire Me Louise Aubert d'ici la semaine prochaine.

Selon Me Louise Aubert, il est opportun que le conseil municipal adopte une résolution décrétant l'ouverture du Chemin Thibodeau comme voie publique

avant la signature du contrat à intervenir entre la Municipalité et le Ministère des Ressources Naturelles. Les élus sont d'accord.

13-07-198 Résolution: Paiement des comptes au 2 juillet 2013

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement de confirmer et accepter le dépôt de la liste des comptes payés au 02 juillet 2013, laquelle s'élève à \$ 261.058.22

Adoptée.

Josée Vachon, sec.trés, dir-gén. Je certifie que la Municipalité de Ste-Praxède dispose des crédits nécessaires pour payer les comptes déposés.

Questions des élus et employés

Monsieur Gaétan Lapointe, conseiller, suggère de faire préparer des soumissions par J.R. Côté pour la fabrication d'un abri pour les boîtes à courrier et indique aux élus que les tuiles de suspension du plafond de la bibliothèque devraient être refaites.

13-07-199 Abri pour les boites de courrier

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Appuyé par M. Paul Audet
et résolu unanimement de demander à l'entreprise J.R. Côté de préparer un estimé pour un abri extérieur pour les boîtes de courrier postal et l'aménagement d'une nouvelle boîte pour les journaux.

Adoptée.

13-07-200 Tuiles de suspension: Bibliothèque

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Appuyé par Mme Lise Gosselin
et résolu unanimement d'allouer un budget de \$2,000.00 pour des travaux d'installation de tuiles de suspension pour la bibliothèque municipale.

Il est convenu de faire préparer une soumission par J.R. Côté avant de procéder aux travaux.

Adoptée.

Questions des personnes présentes

13-07-201 Résolution: Levée de la séance

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Jean-François Roy
et résolu unanimement de lever cette séance ordinaire à 21 H 20 heures.

Adoptée.

M. Daniel Talbot, maire
Président d'assemblée

Mme Josée Vachon, sec.-trés.
Directrice-générale